



SAINT-VERAND

Journal communal

Octobre 2023

La nature flamboie avant de s'endormir...



www.saint-verand.fr

Sommaire

3



RÉTROSPECTIVE

4



VIE MUNICIPALE

7



PISTE CYCLABLE

10



ECOLE JEUNESSE

12



CCAS

14



ASSOCIATIONS

De nombreuses festivités et animations culturelles proposées par les structures et associations du village ont rythmé l'été à Saint-Vérand : la 2^{ème} édition du festival « **Au bout de la rue** », les randonnées VTT et pédestre de la vogue, les semaines vitaminées de l'accueil de loisirs ont contribué à créer une ambiance joyeuse et ont remporté un franc succès : de nombreux événements qui démontrent notre attachement à animer notre commune au profit du bien vivre ensemble.

A cette occasion, je tiens à remercier tous les acteurs, bénévoles ou professionnels qui participent à l'animation sportive, culturelle, de mémoire et de solidarité de notre village.

La préservation du lien social est importante pour nous permettre d'affronter la rentrée 2023, dans un contexte national et international « morose », conséquence des crises successives qui sévissent de nos jours.

Mais c'est aujourd'hui la rentrée ! Une rentrée qui nous permet à nouveau de nous projeter, de nous fixer des objectifs et d'esquisser l'avenir. C'est aussi le temps de retrouver ses collègues et d'accueillir les nouveaux venus.

Comme chaque année, les jours raccourcissent progressivement et les températures tendent à baisser. Le temps se dégrade, les pluies et les vents apparaissent et l'on se prépare à remettre le chauffage ou allumer un feu.

Mais nous avons encore de belles journées qui alternent avec la fraîcheur et l'humidité qui s'imposent au fur et à mesure qu'on avance vers l'hiver.

L'automne a un parfum si particulier : celui des solides petits déjeuners, des goûters en rentrant de l'école, des plaisirs sucrés après une grande balade ou une journée bien chargée. Ce sont aussi les petits plats, les apéros avec les amis et la famille, au chaud, et si possible au coin du feu.

Alors, savourons l'automne et ne soyons pas découragés par les questions de réchauffement climatique, d'atteintes à la biodiversité, de surconsommation et d'inflation qui interrogent nos modes de vie et plus largement nos modèles de développement. Ces questions ne doivent surtout pas encourager au repli sur soi et à l'individualisme qui ne feraient que favoriser les idéologies qui appellent au rejet de nos semblables parce qu'ils sont différents.

Continuons à préparer l'avenir : je suis très heureuse, à ce sujet, de vous annoncer le démarrage des travaux concernant l'aménagement de la voie verte promise depuis si longtemps, un projet emblématique de notre volonté infaillible d'améliorer le cadre de vie des habitants de Saint-Vérand et des alentours qui méritent des équipements et un environnement de qualité.

Comme toujours, vous pouvez compter sur mon engagement à votre service, avec mon équipe.

Très cordialement,



Dominique UNI, maire

Ça c'est passé sur Saint-Vérand...



Plusieurs associations se sont retrouvées le samedi 2 septembre au forum des associations organisé à Saint-Sauveur. **AS VERSAU, YOGMAYA, SAINT-VERAND HIER ET AUJOURD'HUI, LES JOYEUX DAUPHINOIS, LE COMITE DES FÊTES, SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE.**



SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE :

Vendredi 9 juin, le traditionnel pique-nique de fin d'année a rassemblé une trentaine d'adhérent(e)s devant la salle des fêtes de Saint-Vérand.

22 adhérent(e)s de SLBE ont participé à la dernière édition de l'EuroNordicWalk'In Vercors en juin 2023. En 2024, rendez-vous à Megève.



SAINT-VERAND HIER ET AUJOURD'HUI,

Participation au Forum des associations de patrimoine à Saint Marcellin les 30/09/23 et 01/10/23.

Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre

Ces 2 journées ont été l'occasion de redécouvrir les tableaux monumentaux, récemment restaurés qui ornent le chœur de notre église.

Ces peintures, qui sont des copies de maître plus anciennes, datent du 19ème siècle. Leur qualité et leur histoire méritaient bien la visite

du président du conseil départemental, Mr BARBIER qui, en présence de Madame le Maire, de conseillers municipaux, du père curé David Ribiollet et de membres de l'association SVHA, a découvert leurs particularités et leur richesse.



VIE MUNICIPALE



Puis Mr BARBIER se dirigeait sans plus tarder sur le site du château de Quincivet où il découvrait alors la beauté de cet édifice restauré avec le plus grand soin et classé monument historique depuis 1980.



Crédit photo : Mathieu Karabagli – Département de l'Isère

Membres du Conseil municipal

Le Conseil municipal du 3 octobre 2023 a acté la démission d'Isabelle JUHASZ de son poste d'adjointe.



C'est Fabienne FERRIER, conseillère municipale déjà en charge des commissions seniors et lien social qui reprend le poste d'adjointe aux Actions et animations sociales mais également la vice présidence du

Conseil d'administration du CCAS.



Une nouvelle ATSEM

Leslie Laurent est arrivée en avril 2023 suite au départ à la retraite de Janine VERGARA.

Elle accompagne les enfants de la classe maternelle de Florence Chareyre.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la commune de Saint-Vérand où elle a déjà bien trouvé ses marques aux côtés de Sylvie Vassalo.

Information conseiller numérique

Jérôme Pourroy, conseiller numérique, sera désormais présent au Mixage café le lundi et le jeudi. Les autres jours de la semaine, il effectue ses missions sur les communes de Chevrières, Saint-Hilaire du Rosier et Saint-Antoine l'Abbaye.

Vous pouvez le contacter pour prendre un rendez-vous au 0622508233 .

Marché de producteurs

Retrouvez les producteurs sur le marché de Saint-Vérand tous les dimanches matins de 9h à 12h.

En plus de vos produits habituels : fromage, viande, pain, fruits et légumes, Baptiste vous propose des spécialités marocaines : pâtisseries et galettes.

Des tables et chaises sont également à votre disposition pour venir partager un café ou un sirop.



Information canicule

Cette année encore, des vagues de chaleur ont émaillé l'été.

Un dispositif national est mis en place lors de ces épisodes qui prévoit notamment de recenser les personnes fragiles par une inscription sur un registre communal. Cette procédure est en place à Saint-Vérand. Si vous êtes concernés vous pouvez remplir la fiche fournie dans le bulletin.

Ce registre pourra également être utilisé lors d'autres événements climatiques (inondations, chutes de neige...).



Travaux

La SMVIC vient de procéder au changement de la conduite d'eau pour le secteur des Rollands, section la plus vulnérable de la commune avec plus de 5 fuites en deux ans.

1500 mètres linéaires de tuyau en fonte ont été posés sur le domaine public par l'entreprise NICLOUD TP.

Les travaux ont commencé mi-juin pour se terminer fin septembre. 213000 € ont été investis par la SMVIC pour ce tronçon.

La commune en a profité pour ajouter un poteau incendie afin de renforcer la défense incendie.



Nous avons également profité de ces travaux pour améliorer la voirie avec un élargissement de 50 mètres pour faciliter la visibilité.

La commune a réalisé un enrobé de 550 mètres sur la partie de la route de Rolland la plus détériorée.

40000€ ont été investis par la commune pour ces travaux de voirie et de défense incendie.

Frelon asiatique

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, la commune a organisé une campagne de piégeage des fondatrices au début du printemps. Cent pièges ont été achetés par la commune et ont été posés.

Un réseau d'une vingtaine de piégeurs (apiculteurs professionnels, amateurs ou citoyens volontaires) a permis de faire un quadrillage de la commune en fonction des nids repérés à l'automne 2022.

Ce dispositif a permis de capturer 358 fondatrices entre début avril et mi-mai, qui étaient potentiellement capables de former un nid cette fin d'été. A ce jour, quelques nids ont été déclarés sur notre commune. Cette campagne de piégeage aura permis de limiter la propagation de ce ravageur.

Un grand merci à tous les piégeurs, l'opération est appelée à se renouveler en 2024.



Du 18 janvier au 17 février 2024

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Il relève de la responsabilité de l'État qui, via l'Insee, l'organise et le contrôle, les communes, quant à elles, préparant et réalisant la collecte.

Avant la collecte

La commune de Saint-Vérand sera découpée en 4 zones et recrutera 4 agents recenseurs rémunérés. L'Insee formera le personnel communal concerné et participera à la formation des agents recenseurs courant décembre.

Pendant la collecte

Les agents recenseurs distribuent aux habitants une

notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site « <https://www.le-recensement-et-moi.fr> » afin de répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par Internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, 1 feuille par logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Après la collecte

La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivant directement. L'Insee procède alors à la vérification des données collectées et valide les résultats.

Il faut bien noter que le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les noms et adresses des habitants sont néanmoins nécessaires pour être sûr qu'ils ne sont pas comptés plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives au fonctionnement de la commune. Il est donc important pour les opérations et activités à venir que les habitants y participent avec sérieux.

La commune recrute 4 agents recenseurs

Dans le cadre du recensement annuel de la population, la commune recherche quatre agents pour recenser les saint-vérannais(e)s.

Vous êtes ouvert, rigoureux, tenace et possédez de bonnes qualités relationnelles ? Vous êtes disponible à compter du 18 janvier 2024 en dehors des heures de bureau, les soirs et les week-ends ?

Postulez à une mission ouverte à tous et soyez en charge des opérations de recensement.

La durée de la mission : 5 semaines entre le 18 janvier et le 17 février 2024.

Pour postuler : déposer votre lettre de motivation en mairie ou par email à mairie@saint-verand-38.fr avant le 30 novembre 2023.

Les missions d'un agent de recensement :

- se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer un itinéraire selon un secteur géographique déterminé
- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- Déposer les questionnaires, prendre rendez-vous pour les récupérer
- Informer les habitants qu'ils ont la possibilité de se faire recenser directement sur le site de l'INSEE
- Tenir à jour un carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents



PISTE CYCLABLE

« Elle sort bientôt de terre ! »

Les travaux de la « liaison douce » qui reliera le centre village de Saint-Vérand aux collège et lycée de Saint-Marcellin sont enfin lancés !

1,6 kilomètre de voie verte

Un coût global de l'ordre de 1,6 million d'euros,
(tous maîtres d'ouvrage confondus),

Une conception et un suivi de chantier confiés à
« ALP ETUDES »

Un marché public attribué au groupement d'entreprises « **TOUTENVERT et GIRAUD-MARCHAND** » et « **EUROVIA** » pour un montant d'environ 957 000 € TTC (pour Saint-Marcellin et Saint-Vérand).

Le montant des travaux et ingénierie concernant la seule commune de Saint-Vérand estimé à 803 000 € HT.

Un financement obtenu à près de 80 % grâce au Conseil Département, à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de la Préfecture de l'Isère et à l'appel à projets « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables » du plan France Relance porté par la préfecture de Région.

Sans ces soutiens indispensables, la voie verte ne serait jamais sortie de terre !

Mais revenons un peu sur ce chantier d'ampleur, envisagé depuis de nombreuses années, depuis plus de 30 ans, diraient certains !

Tout d'abord, il a fallu que les 2 communes se rendent propriétaires des terrains concernés. En effet, ce projet impactait une quarantaine de parcelles cadastrales relevant de plus d'une vingtaine de propriétés distinctes. Des échanges fructueux avec les propriétaires et exploitants ont permis l'acquisition du foncier nécessaire au projet ! Sans cette adhésion au projet de la part des propriétaires, celui-ci n'aurait pas pu démarrer si rapidement.

La largeur de cette voie bidirectionnelle, devant rendre possibles le dépassement des cycles, la circulation à 2 de front et la circulation piétonne, sera **de 3m, hormis 1 ou 2 rétrécissements ponctuels.**

Les contraintes topographiques nécessiteront des aménagements importants (du côté de Daumont notamment) et des coordinations travaux avec ENEDIS et Orange pour le déplacement des poteaux, mais également avec Saint-Marcellin Vercors Isère pour les réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales.



➔ Au départ de Saint-Marcellin, depuis le giratoire de « Daumont », la voie verte sera créée en lieu et place du trottoir existant côté droit et sera protégée par une glissière béton. La reprise des trottoirs et le réagencement de la route départementale (RD) permettront de garder les voies de circulation avec des girations pour les poids lourds.

➔ La voie quittera ensuite la RD pour être en site propre sur l'ancien chemin de Joud. Ce chemin sera terrassé pour limiter les dénivélés. La sortie des riverains sera revue en créant une nouvelle voie dans le champ adjacent où un chemin de terre existe déjà. La visibilité, au débouché de ce nouvel accès, devrait être nettement meilleure que celle de l'ancien chemin de Joud.

➔ Puis elle passera dans le champ de noyers en aval des habitations existantes jusqu'à la limite avec notre commune de Saint-Vérand (chemin des 4 fers). Ensuite, elle longera la RD518 en contre bas de la route. Le talus de séparation entre la RD518 et la piste sera planté de haies de charmilles pour limiter les projections de graviers.

➔ En arrivant sur le village de Saint-Vérand, la piste reviendra en accotement de la route départementale.

Des travaux coordonnés

Pour permettre la réalisation de cette voie verte, de nombreux chantiers connexes sont nécessaires.

Une interconnexion d'eau potable permettra de relier les réseaux de distribution entre nos 2 communes. Elle assurera ainsi une continuité de l'approvisionnement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable tant sur le plan qualitatif que quantitatif. 1.2 km de canalisations sera ainsi posé et les branchements des particuliers repris. Cette opération, budgétée à environ 400 000 €, sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage SMVIC.



La maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité sera, quant à elle, répartie entre le concessionnaire ENEDIS et l'autorité concédante TERRITOIRE ENERGIE ISERE (TE38), selon la nature des travaux et leur localisation.



La société ENEDIS a déjà réalisé en septembre le déplacement de certains de ces ouvrages, et le TE38 commencera, début 2024, des travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité Basse Tension et télécoms avec l'opérateur ORANGE sur une centaine de mètre depuis la rue du Stade sur la Route Départementale n° 518. Ces travaux sont estimés à 166 872 €, la commune y participera à hauteur de 33 288 €.

Enfin, le conseil départemental de l'Isère, partenaire privilégié dans ce projet, car gestionnaire notamment de la route RD 518, réalisera, en fin de travaux, le revêtement de chaussée de la route.

La voie verte terminée pour l'été 2024.

En cette fin d'année 2023, des travaux préparatoires (sondages, zones de stockage, recherches de réseaux et déplacements...) seront nécessaires sur l'ensemble de l'itinéraire.

Le chantier proprement dit de la voie verte devrait commencer coté Saint Marcellin fin novembre 2023, mais plusieurs secteurs d'intervention le long de l'itinéraire seront engagés simultanément.

L'objectif est que l'ensemble de l'itinéraire jusqu'au giratoire de Daumont puisse être emprunté par tous et

notamment nos collégiens et lycéens, dès le rentrée 2024/2025.

Conscients du fait des perturbations occasionnées par l'emprise du chantier, une communication sera engagée régulièrement avec les riverains et les utilisateurs des voiries concernées, des informations données en amont des démarrages de chantiers, mentionnant notamment les éventuels itinéraires de déviation. Tout sera mis en œuvre pour minimiser l'impact des travaux.





GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Légende

Piste cyclable

Voie cyclable

Voie partagée

Passages piétons

Limite communale

Routes, rues

Voies piétonnes



isère
LE DÉPARTEMENT



saintmarcellin

Réalisé par Laure BOSSAN

Certaines partent, d'autres arrivent !

Suite au départ à la retraite de Annie MERLE et, pour un autre village, de Nathalie ROSSIGNOL, c'est au tour de mesdames FARION, LISAMBERT, BEUGNIOT et GINOUVES de venir rejoindre et rajeunir l'équipe enseignante qui bénéficie cette année d'une ouverture de classe très attendue !

Cette 7^{ème} classe engendre des effectifs réduits (de 17 à 23) pour l'école élémentaire, qui permettront une ambiance de travail plus propice aux apprentissages. Les JO étant le fil conducteur de nos projets, nous espérons que cette année soit aussi « olympique » pour tous !

Bienvenue aux nouvelles maîtresses qui découvrent la région... et le village de Saint-Vérand.



Le Sou des écoles de Saint Vérand est une association de parents d'élèves dont le but est d'organiser différentes manifestations afin de financer les activités et sorties scolaires des enfants de l'école.

Ces derniers mois nous avons organisé plusieurs manifestations dont la ronde des rameaux, notre randonnée annuelle le 26 mars dernier.

Malgré une météo capricieuse, ce sont près de 200 personnes qui se sont présentées pour parcourir notre belle commune à pied, à VTT ou en courant.

En mai, s'est déroulée la vente de brioches et de jus de fruits.



Les courageux ayant bravé la pluie !



A cette occasion les parents bénévoles tiennent à remercier tous les habitants les ayant accueilli chaleureusement lors du porte à porte.

Enfin la kermesse et la tombola se sont tenues le 23 juin. Au programme, pêche aux canards, parcours d'obstacles, château gonflable et « ventrigrisse ». Le soleil étant au rendez-vous, petits et grands ont pu profiter en famille de cette fête.

Suite à l'assemblée générale de mardi 19 septembre, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Aurélie ARNAUD
Trésorière : Tomoe FAVRE-BULLE
Secrétaire : Mathieu LE FUR

Cette année l'équipe se compose de 12 membres actifs.

Si vous souhaitez nous apporter votre aide en tant que bénévole au cours de nos manifestations ou rejoindre notre équipe de membres actifs, contactez-nous par email : sdesaintverand@outlook.fr ou par courrier (la boîte aux lettres est située à proximité du portail de l'école maternelle).



Vente de sapins de Noël : Le Sou des écoles vous propose de commander votre sapin de Noël cultivé près de chez vous, à Moirans. Nouveauté cette année, vous pouvez commander directement sur notre site internet via le QR code ci-contre, jusqu'au 12 novembre.

La distribution aura lieu le samedi 2 décembre de 10h à 12h à la salle des fêtes de Saint Vérand. Les fonds récoltés permettront de financer les sorties et activités des enfants de l'école, alors n'hésitez pas !

Renseignements sdesaintverand@outlook.fr





Retour sur une échappée belle à « Château Rocher »

26 enfants, accompagnés de 3 animateurs, se sont déconnectés de leur quotidien, du 17 au 21 juillet, en participant au séjour organisé par le centre de loisirs Zébulon et Mixage Café à « Château Rocher ».

Un été au plus proche de la nature

Ce séjour aura été une échappée belle dans un lieu magique et une nature préservée. L'hébergement en roulottes a plongé les enfants dans un univers de bohème et d'aventures. Les journées et soirées passées en pleine nature, la découverte du parc de Chambaran, l'observation des animaux sauvages leur ont offert un véritable bol d'air et fait ressentir la sérénité que seule la nature peut offrir.



Un été aux rythmes envoûtants

Cette année, l'équipe d'animation avait choisi de faire découvrir aux enfants l'univers du rythme avec les interventions de la batucada TRIBALATAM de Romans sur Isère.

Thibault, l'intervenant, les a guidés dans l'apprentissage des bases des différents rythmes, des techniques de frappe et des nuances qui donnent vie à la musique. Les jeunes ont découvert rapidement que la coordination, l'écoute attentive et la synchronisation sont essentielles pour créer un ensemble harmonieux.



Des liens d'amitié inoubliables

L'un des aspects les plus précieux de cette colonie de vacances a été la possibilité de créer des liens forts. Les activités en groupe, les veillées, les repas et les moments de partage ont favorisé les amitiés.

Loin des écrans, proches de la réalité

L'une des règles d'or de la colonie de vacances était le détachement des écrans. Sans smartphones, ni tablettes pour les distraire, les enfants ont redécouvert le plaisir de jouer en plein air, de s'engager dans des conversations authentiques et de se connecter les uns aux autres sans l'intermédiaire des technologies. **Alors qu'ils reprennent le chemin de l'école, ils emportent avec eux des moments de rire partagé, d'apprentissages précieux et d'amitiés qui perdureront bien au-delà de l'été.**



Zébulon

Eté 2023 ou un record de batailles d'eau !

Beaucoup d'amusement et de découvertes encore cet été autour de la thématique des 4 éléments, la terre, l'air, le feu et surtout l'eau avec un record de batailles d'eau jamais égalé !



Les prestataires extérieurs proposaient eux aussi des interventions de qualité avec une initiation aux gestes de 1^{er} secours, une participation de l'AS VERSAU ou encore de Pask et Conte sans oublier, bien sûr les rencontres avec les accueils de loisirs voisins, les « P'tits Loups » de Saint-Marcellin et l'AFR de Chatte.

Un grand merci à l'équipe si investie et dynamique ! Bonne reprise aux jeunes, pour la plupart étudiants, toujours aussi impliqués et bienveillants auprès des enfants et un énorme BRAVO à Elise Caillat qui détient le record d'ancienneté depuis l'été 2015 !

Elle nous quitte pour un heureux événement et la poursuite de son métier d'enseignante.

Les activités manuelles et scientifiques, les grands jeux, les ateliers cuisine, les activités en pleine nature se succédaient tout au long du mois de juillet, ponctuées par les sorties programmées au Musée de l'eau, au monde merveilleux des lutins, au parc de Chambaran, au lac du Marandan, à Textes en l'air ou encore au cinéma, tout un programme !



Le 17 Juin a eu lieu la 2^{ème} édition du « **Festival au bout de la rue** », porté par Mixage Café, en partenariat avec l'accueil de loisirs Zébulon, une journée festive qui a participé à dynamiser la commune tout en proposant une offre culturelle complémentaire à celles déjà présentes sur le territoire.

Ce fut un festival haut en couleurs, à la programmation riche, axé sur le spectacle vivant qui a permis la découverte d'horizons artistiques divers, depuis ses concerts aux tonalités différentes (chansons françaises, improvisations musicales, salsa, hip hop), ses chorégraphies exotiques ou contemporaines, ses scènes ouvertes jusqu'à ses animations en direction des plus jeunes !



Tours de magie, lecture de contes, ateliers peinture, escape game, jeux en bois, parcours de vélos rigolos, manège écologique, tout y était proposé !

Un événement idéal pour petits et grands !



Un grand merci aux bénévoles dont l'implication a été d'une importance capitale le jour J et durant les mois de préparation : c'est ainsi que tout au long de l'année se sont succédés les ateliers proposés au sein de l'espace de vie social qui ont

permis la confection des fanions et la création des sculptures à partir de matériaux recyclés, destinés à la décoration du lieu, sculptures qui compéteraient celles réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs Zébulon et les autres structures du territoire.



Un grand merci aux associations et à la municipalité qui se sont impliquées en faisant part de leur expérience en matière d'organisation d'évènements et surtout en apportant le soutien logistique indispensable.

Un grand merci enfin à tous nos partenaires financiers, la CAF, le département de l'Isère, SMVIC, AG2R, Malakoff et **nos sponsors privés**, Intermarché, Chambard, Toutenvert, Giraud Marchand TP, Crédit agricole, Sintegra, Alpes études, AMB Rousset.



C'est grâce à vous tous que cet événement a connu un véritable succès et a accueilli quelques 650 visiteurs venus de tous horizons.

Beaucoup de retours positifs sur l'organisation de la journée et la programmation qui nous encouragent et laissent présager une 3^{ème} édition du Festival où nous serons heureux de vous accueillir à nouveau.



À la rencontre de nos aînés...

Le projet « **Souvenirs, souvenirs** », animé par des bénévoles de Mixage Café, se poursuit et sème sur son chemin de merveilleux petits cailloux. Nous vous proposons la lecture d'un extrait du témoignage de Christian : « **Si le cinéma paroissial m'était conté ...** »



« J'ai grandi à Saint Étienne de Saint-Geoirs. Mon père Charles était minotier et ma mère Léa, receveuse des postes.

À la maison paroissiale de Saint Étienne de Saint-Geoirs, mon père projetait des films le samedi soir, dimanche après-midi et soir.

Il fallait bien relancer l'activité après la guerre !

Ma mère et le Père Josserand de Saint-Vérand se

rendaient à la Maison Centrale Catholique de Lyon pour choisir et louer les films, mais uniquement des films avec une bonne morale.

Mon père visionnait les films avant les projections et coupait les passages qu'il trouvait un peu osés. Je me souviens du Père Berne qui mettait son chapeau devant le projecteur quand il y avait une scène de baisers.

Donc avant de rendre les films, avec mon père, nous recollions les morceaux des bandes coupées.

Il y avait beaucoup de monde aux séances car la télévision n'était pas encore dans les foyers.

C'était aussi le moyen de s'informer et de voyager car en première partie, un film documentaire était diffusé, suivi de l'émission des actualités annoncée par le coq qui chante.

J'étais déjà venu avec ma mère à Saint-Vérand voir le Père Josserand, sans me douter que des années plus tard je m'établirais dans ce village. »

Portes ouvertes au Mixage Café

Mixage Café a proposé une après-midi « **PORTES OUVERTES** » samedi 9 septembre.

Les bénévoles ont présenté les activités qu'ils animent tout au long de l'année.



Ainsi, les visiteurs ont pu faire une petite randonnée, déguster des gâteaux préparés par l'atelier cuisine, échanger avec le groupe du « coin des livres », profiter des

conseils des jardiniers, parler chiffon avec l'atelier couture et s'initier à la danse en ligne.

Les nombreux visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir le lieu et en apprécier sa convivialité grâce au dynamisme et à l'investissement des bénévoles qui ont permis que l'après-midi soit un vrai moment de partage !



Découvrir l'art du théâtre d'improvisation

Avec **Kandy Terol**, référente jeunesse diplômée des arts de la scène.

L'improvisation théâtrale, souvent appelée "impro", est une forme unique et captivante de performance qui repose sur la spontanéité, la créativité et la collaboration.

Ces cours de théâtre offrent aux participants une opportunité passionnante d'explorer la vivacité de leur esprit, de développer leur réactivité et de plonger dans un monde de jeu théâtral, sans script ni préparation. De plus en plus populaires, ces cours offrent bien plus qu'une simple diversion : ils sont une véritable école de vie.

Ces après-midis seront aussi nourris d'ateliers d'écriture, corporels et vocaux afin d'enrichir les séances et de proposer les différents modes d'expression complémentaires au théâtre d'improvisation.

Que vous soyez attirés par les feux de la rampe ou simplement désireux d'explorer votre créativité, les cours de théâtre sont une aventure transformative.

Ils offrent bien plus que la simple acquisition de compétences théâtrales : ils élargissent les horizons, construisent la confiance en soi, renforcent la collaboration et permettent une connexion profonde avec soi-même et les autres.

En fin de compte, participer à des cours de théâtre, c'est plonger dans un monde de possibilités où chaque acte devient une histoire à raconter et une expérience à chérir.

MIXAGE CAFÉ
SAINT VÉRAND / SEPTEMBRE 2023

ATELIER THÉÂTRE/THÉÂTRE D'IMPRO
POUR LES 10-17 ANS
TOUTE L'ANNÉE
(HORS VACANCES SCOLAIRES)

LES MERCREDIS DE 14H30 À 16H
INSCRIPTION TRIMESTRIELLE

TARIF: 5 EUROS D'ADHÉSION AU MIXAGE CAFÉ
20 EUROS PAR TRIMESTRE

CONTACT: MIXAGE-CAFE@SAINT-VERAND-38.FR
TEL : 04 76 38 82 19

THEATRE

SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE

ASSOCIATIONS

Association **SLBE** de Saint-Vérand

Rentrée sportive SLBE, lundi 11 septembre 2023

Pour sa 6^{ème} saison, Sports Loisirs Bien-Être élargit son offre et propose de nouvelles activités (Body Zen, Bungy Pump, Marche Activité Physique Adaptée) en complément des actuelles (Pilates, Marche Nordique, Bien Vieillir et Randonnée). Ces nouvelles activités se déroulent sur la commune de Saint-Marcellin (salle Claude Arnou pour le Body Zen et complexe de La Saulaie pour le Bungy Pump), à l'heure de la pause méridienne, respectivement les lundi et jeudi. La randonnée pédestre participe également à cet élargissement de l'offre puisque des sorties sont maintenant proposées aux adhérent(e)s chaque samedi et non plus toutes les quinze semaines.

La notoriété de SLBE se confirme ; 190 inscriptions ont déjà été enregistrées avant fin septembre. Le cap des 200 sera doute franchi fin octobre, une fois toutes les séances d'essai (gratuites et sans engagement) réalisées.

Les personnes intéressées peuvent contacter notre animatrice Christelle pour en savoir davantage.

Assemblée Générale Ordinaire, samedi 4 novembre 2023

Samedi 4 novembre 2023, de 9h30 à 12h, venez nombreux à l'Assemblée Générale de SLBE, dans la salle Paul Berret, à l'étage de la mairie. L'occasion sera propice pour faire connaissance avec le nouveau bureau de l'association, élu l'an dernier. La réunion se terminera par un pot de l'amitié.

Dégustation d'Exception, dimanche 26 novembre 2023

Dimanche matin 26 novembre 2023, dans le même temps que le marché de Saint-Vérand, Sports Loisirs Bien-Être organise sa première manifestation festive. Vous êtes tous invités à venir déguster des produits et vins d'exception, minutieusement sélectionnés dans plusieurs régions de France. Les accords mets et vins proposés vous intéresseront sans doute, à l'approche des fêtes de Noël. L'organisation de cette dégustation d'exception est en cours. De plus amples détails vous seront fournis ultérieurement, en particulier pour les personnes intéressées pour passer d'éventuelles commandes. Les livraisons de ces dernières sont fixées le mercredi 20 décembre après-midi à la salle des fêtes de Saint-Vérand.

Temps convivial de mi-saison, vendredi 2 février 2024

Comme l'an dernier, les adhérent(e)s de Sports Loisirs Bien-Être sont invité(e)s à leur temps convivial de mi-saison, une formidable occasion de profiter d'un buffet partagé aux mille couleurs et senteurs.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Christelle :

Téléphone : 0626611871 - Courriel : assoslbe@yahoo.com

<https://www.facebook.com/SportsLoisirsBienEtre>

SAINT-VERAND HIER ET AUJOURD'HUI

Plusieurs dates sont à noter pour cette fin d'année 2023 :

- Exposition iconographique du 31 octobre au 5 novembre: Saint-



Vérand au fil du temps, 1 siècle de souvenirs, présenté par Raymond Inard.

L'exposition aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Vérand de 14h à 19h. Une exposition qui avait déjà été proposée il y a quelques années mais qui garde toute sa pertinence historique.

Une visualisation de ce qu'était le village de Saint-Vérand: paysages, écoles, scènes de vie,... à voir ou à revoir.



- Conférence le 24 novembre 2023: Du sauvage au domestique, les débuts de la Grande Conversion Néolithique en Europe, par Bernard Bachasson.
- Assemblée Générale de SVHA (Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui) le 10 février 2024.

Contact : Michel Coudert

06 85 92 27 06

mc5638@orange.fr



Spectacle Théâtral Comique

Troupe de l'association Thélème

Le K DINER-SPECTACLE



Salle des fêtes de ST VERAND

Samedi 9 mars 2024 à 20h30

Réservation : 04.76.38.21.75

Restaurant St Philomène 19 place de la république
38160 CHATTE

Tout compris (spectacle + repas complet +vins+café)
25 €

ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION THELEME

L'association « Thélème » de Chatte invitée par l'association « Editions Achille Lescabot » vous propose un diner spectacle le **samedi 9 mars 2024 à 20h30 à la salle des fêtes.** Après l'hommage à Molière les comédiens quittent leur costume d'époque pour replonger dans le contemporain, ils interpréteront « le K barré » (ambiance cabaret !).

Repas et spectacle : 25 euros. Réservation : 04 76 38 21 75.

ÉDITIONS ACHILLE LESCABOT

6^{ème} salon du livre à Saint-Vérand

Le rendez-vous annuel des passionnés de lecture se déroulera **le dimanche 10 décembre 2023 de 9h30 à 17h à la salle des fêtes.**

De nombreux auteurs locaux invités par l'Association « Editions Achille Lescabot » viendront dédicacer pour vous leurs œuvres. Romans, poésie, humour, thriller, livres historiques ou contes pour enfants, tous les thèmes seront présents.

Entrée libre.



Mondée traditionnelle

SAMEDI 6 JANVIER 2024 À 19H00 à la salle des fêtes de Saint-Vérand

Le comité des fêtes offre le casse-croûte : Saucisson cuit, pommes de terre, fromage. Animations prévues lors de la soirée.

Venez avec vos amis et apportez le dessert.



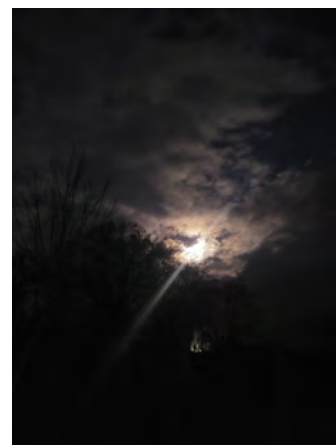
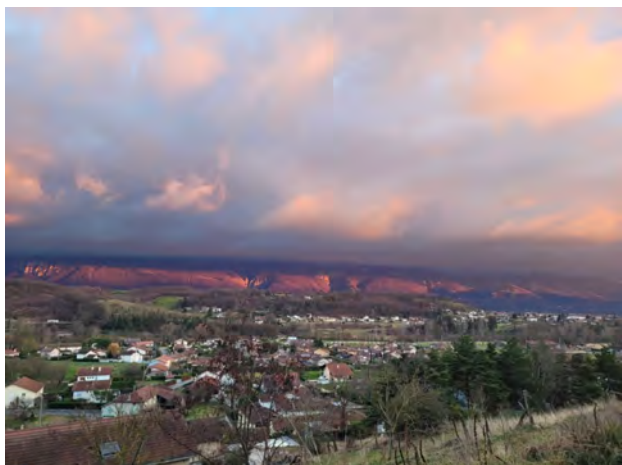
Le Comité des fêtes prépare sa 2ème randonnée nocturne

Après une première très réussie. Pour la deuxième édition, deux nouveaux parcours avec ravitaillements et soupe au lard à l'arrivée pour les 350 premiers inscrits.

**Rendez-vous le samedi
27 janvier 2024**

Plus de renseignements et bulletin d'inscription sur le site du Comité des fêtes ou 0613305647

comitedesfetessverand.38160@gmail.com



La cérémonie des vœux aura lieu
le vendredi 12 janvier 2024
à la salle des fêtes de Saint-Vérand.

Infos pratiques

Services communaux :

Mairie 04 76 38 11 05

Horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi 13h30-17h
- Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Mme le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.

MixAge Café

04 76 38 82 19

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

Agence postale

04 76 64 06 46

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h
- **Arrivée des lettres recommandées et Colissimos :**
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h30
- **Départ du courrier :**
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h

Zébulon 04 76 64 92 46

Marché des producteurs

Tous les dimanches matins
de 9h à 12h

Services intercommunaux :

Eau et Assainissement

Service d'astreinte tous les jours et 24h/24h
au **04 76 36 94 01**

Pour les questions d'ordre administratif :

regie.eau@3c2v.fr ou **04 76 64 01 81**

- du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchèterie

Route de la croix de May à Saint-Sauveur

- Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Mardi : 10h – 18h *
- Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Vendredi : 10h – 18h *
- Samedi : 9h – 18h

*Ouverture réservée aux professionnels mardi
et vendredi de 8h à 10h sur Saint-Sauveur

CARNET



Décès

- ONDARSUHU Josette née HOBBER 04/04/2023
- LEMAHIEU Franck 09/04/2023
- REPELLIN Annie 13/08/2023



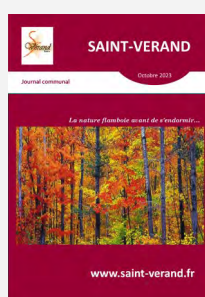
Naissance

- SAVIGNON Elio 17/07/2023



Mariage

- Olivier GAILLARD et Christelle GIRARD
08/04/2023
- Julien VINCENT et Orna BROMBECK
23/06/2023
- Rémy MOCELLIN et Laura ALEXANDRE
11/08/2023
- Fabrice VITET-COVAS et Ludivine MAYAUD
26/08/2023
- Aurélien PACHOT et Emeline GARAND
09/09/2023



Journal communal

Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable de la
publication
Dominique UNI, Maire

Impression

Edité par Press Vercors sur
papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS

www.saint-verand.fr

Commune de Saint Vérand